

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article1013>



L'invention du concept de « système de Terreur » pour la période 1793-1794...

- Points de repères - Histoire -



Date de mise en ligne : samedi 9 avril 2022

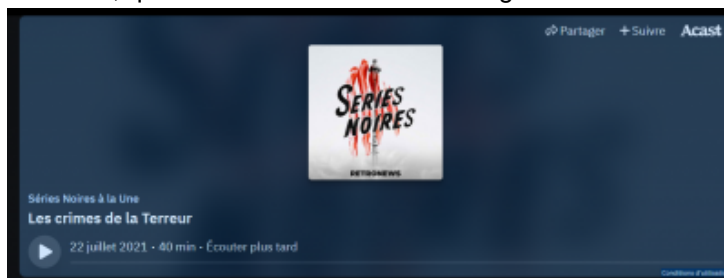
Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

En juillet 2021, « Séries noires à la Une », un podcast de RetroNews - *site de presse de la BnF* -, diffusa un épisode intitulé « [Les crimes de la Terreur](#) ».

Parmi les intervenants, on retrouve Jean-Clément Martin, professeur à l'Université Paris 1, ayant notamment publié en 2018 aux Éditions Belin l'ouvrage [Les échos de la Terreur. Vérités d'un mensonge d'État. 1794-2001](#).

Ce dernier revient notamment sur les protagonistes de l'époque révolutionnaire : Thermidoriens contre Montagnards, depuis le 9 thermidor an II, dont le député Tallien pour commencer, qui accusa les Montagnards d'avoir pratiqué un *système de Terreur* et d'être des *Terroristes*, ce qui permit de commencer leur exécution dans la nuit même du 27 juillet 1794.

Ce mot « *terreur* », rappelons-le, apparut chez les colons esclavagistes de St-Domingue dès le vote de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et visait son Art. 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », qui remettait en cause l'esclavage colonial.



Cliquez sur l'image